

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Une Commission interministérielle pour la gestion des ordures

ELLE a été mise en place, hier, au cours d'une séance de travail présidée par la cheffe du gouvernement, Rose-Christiane Ossouka Raponda.

M.A.M
Libreville/Gabon

LA sempiternelle problématique de la gestion des ordures ménagères dans les villes gabonaises était au centre d'une séance de travail présidée hier par la Première ministre à son cabinet. Cette rencontre élargie à certains membres du gouvernement concernés par le sujet, au Haut-commissaire à l'Environnement, et aux maires des

communes d'Akanda, Owendo et Ntoum, avait pour principal objectif la mise en place d'une Commission interministérielle. Cela, en vue de trouver des solutions pérennes sur ladite question de gestion des ordures ménagères.

L'insalubrité grandissante dans les grandes centres urbains du pays demeure une préoccupation majeure qui jusque-là n'a jamais trouvé de solutions pérennes. Conscient de cette réalité,

Rose-Christiane Ossouka Raponda a ainsi instruit l'ensemble des acteurs impliqués dans la collecte et le traitement des ordures à tout mettre en œuvre pour régler définitivement ce problème préoccupant. Dans cet objectif, la Commission interministérielle mise en place à cet effet tiendra sa toute première réunion lundi prochain. Autour du ministre d'État en charge de l'Intérieur, cette Commission composée, entre autres, des conseils locaux, du Haut-commissaire à l'Environnement, aura pour mission de proposer un plan directeur national à la Première ministre. Occasion pour le ministre de la Décentralisation, Mathias



Photo: F. M. MOMBO

La gestion des ordures ménagères pose toujours problème.

Otounga Ossibadjouo, de rassurer quant à ce que "des mécanismes seront mis en place afin

d'assurer à l'ensemble des populations gabonaises le maximum de propreté possible".

Akanda : le compte administratif de l'exercice 2019 approuvé

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

D U 3 au 4 novembre, le Conseil municipal d'Akanda était réuni en session extraordinaire. C'était pour examiner les comptes administratifs des exercices 2018 et 2019. Comptes d'ailleurs validés au terme de deux jours de travaux par les conseillers membres.

De quoi réjouir la gouverneure de l'Estuaire, Marie-Françoise Dikoumba, présente aux dites assises. La gouverneure a ainsi félicité les élus pour la sérénité ayant marqué les travaux, les interventions constructives, ainsi que pour l'approbation de nombreux projets sociaux. Entre autres la construction de nouvelles salles de classe et la réhabilitation de plusieurs écoles. Les conseillers municipaux ont d'ailleurs profité de cette rencontre pour discuter, lors des divers, d'autres questions importantes pour la commune. Entre

autres le Smart code ou aménagement urbanistique d'Akanda et le Projet d'investissement dans le secteur éducatif (Pise). "Aujourd'hui nous pouvons être fiers d'avoir un plan de développement urbanistique pour notre commune qui nous donne la latitude de pouvoir organiser notre cité", s'est satisfait Yvon Patrick Rombogouera, édile de la commune d'Akanda, à la clôture de la session.

Il s'est dit également heureux du fait que de nouvelles salles de classe verront le jour dans la commune avec l'extension de certains établissements primaires et secondaires. "Nous nous réjouissons, a-t-il déclaré, que certains de ces travaux aient démarré sous la conduite des deux maires d'arrondissement. Avec une durée d'exécution étalée sur 10 mois."

D'autres sujets tels les lieux d'aisances, la circulation dans la commune, la sécurité, entre autres, ont aussi été évoqués.



Photo: L.R.A.

Les conseillers municipaux d'Akanda ont approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 de leur commune.

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

TASKFORCE POUR LE RÈGLEMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE

ARRÊTÉ N° 0394/ PR DU 24 JUIN 2020

TEL : +241 62 13 04 27 / +241 62 13 04 29

RÉPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice

COMMUNIQUE DE PRESSE

Libreville, le 04 novembre 2020 – Dans le cadre de ses travaux, la Taskforce pour le règlement de la dette intérieure invite les entreprises du Club de Libreville 7 dont la créance a fait l'objet de rachat, à se présenter munies de toutes les pièces justificatives, à l'Immeuble Diamant 2 au quatrième étage, du 05 au 09 novembre 2020.

Il s'agit notamment de :

- ✓ ATRIUM
- ✓ AUTOMOBILE 2A
- ✓ BATIVERT INTERNATIONAL
- ✓ CCR
- ✓ CONTRACTOR
- ✓ ENTRETIEN 2A
- ✓ EVA TP
- ✓ HM DISTRIBUTION
- ✓ LE TISSERAND
- ✓ NINE ENGENERING
- ✓ SETEG
- ✓ SGIE
- ✓ SIM BTP
- ✓ WOODAFRICA
- ✓ MIKA SERVICES

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Taskforce Dette Intérieure